



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2009

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le quatorze avril deux mille neuf à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Lyne Brousseau, Lyne Doyon, Chantal Poliquin,	présidente d'assemblée commissaire représentante du comité de parents commissaire représentante du comité de parents
MM.	Camille Bélanger Denis Coutu Martin Roy,	en remplacement de monsieur Michel Gagnon

Aussi présents :

M ^{me}	Lucie Côté,	secrétaire générale et directrice du Service des ressources financières
M.	Guy Baril,	directeur général

ABSENCES

Sont absents :

M ^{me}	Judith Corriveau
M.	Michel Gagnon

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Lyne Brousseau. Il est 19 h 30.

**ADOPTION
ORDRE DU
JOUR**

CE-1191-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la
commissaire Lyne Doyon,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté avec
tel que propos.

ADOPTÉE.



**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-09-02-10**

CE-1192-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Camille Bélanger,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 10 février 2009 (CE-09-02-10).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**DÉBOURSÉS
FÉVRIER 2009**

CE-1193-09 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de février 2009, au montant total de trois millions cent trente et un mille neuf cent soixante-dix-neuf dollars et soixante-cinq cents (3 131 979,65 \$).

ADOPTÉE.

**DÉBOURSÉS
MARS 2009**

CE-1194-09 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de mars 2009, au montant total de trois millions neuf cent soixante-quatre mille deux cent cinquante-deux dollars et quatorze cents (3 964 252,14 \$).

ADOPTÉE.

**RÈGLES DE RÉGIE
INTERNE ET
PROCÉDURES
D'ASSEMBLÉE DU
CONSEIL DES
COMMISSAIRES
ET DU COMITÉ
EXÉCUTIF**

CE-1195-09 CONSIDÉRANT le document « Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires et du comité exécutif »;

CONSIDÉRANT l'analyse et les explications fournies par la directrice du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT les modifications à apporter;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE le comité exécutif recommande l'adoption du « Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires et du comité exécutif » par le conseil des commissaires.

ADOPTÉE.

Madame la commissaire Chantal Poliquin quitte l'assemblée, il est 21 h 50.



**RÈGLES DE
RÉPARTITION DES
RESSOURCES
FINANCIÈRES
2009-2010**

CE-1196-09 CONSIDÉRANT le document des règles de répartition des ressources financières 2009-2010;

CONSIDÉRANT l'analyse et les explications fournies par la directrice du Service des ressources financières et le directeur général;

CONSIDÉRANT les modifications à apporter;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Camille Bélanger,

QUE le comité exécutif recommande au conseil des commissaires l'adoption des règles de répartition des ressources financières pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE.

**CLÔTURE DE LA
SÉANCE**

CE-1197-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 22 h 45.

Lyne Brousseau, présidente

Lucie Côté, secrétaire générale